

**Manuel Spécifique à la consultation des
données du Cadastre des pensions dans le
cadre de l'enquête sociale sous PrimaWeb**

Table des matières

I.	Introduction	3
II.	La consultation des données du Cadastre des pensions.....	4
II. 1.	Consulter la signalétique du droit	8
II. 2.	Consulter les paiements déclarés.....	10
III.	Les anomalies	12
III. 1.	Anomalie touchant un droit :	12
III. 2.	Anomalie touchant un paiement :.....	13
IV.	Liste des anomalies.....	14

I. Introduction

Les utilisateurs du logiciel PrimaWeb ont maintenant la possibilité, dans le cadre de l'enquête sociale, de consulter les données du Cadastre des pensions.

Le Cadastre des pensions est une gigantesque base de données reprenant l'ensemble des droits et paiements accordés aux pensionnés résidant en Belgique. Il regroupe autant les avantages du 1^{er} pilier (pensions légales) que du 2^{ème} pilier (pensions extralégales : Fonds de pension ou Assurance groupe constitués sur base contractuelle entre un salarié et son employeur).

Ne sont néanmoins pas repris au Cadastre, les avantages qui relèvent du 3^{ème} pilier de pensions (Fonds de pension ou Assurance vie contractés à titre individuel).

Notons que les données du Cadastre des pensions lui sont transmises par - et sous la responsabilité - des organismes débiteurs de pensions. Ces données peuvent donc faire l'objet de modifications ou de régularisations ultérieures.

Il est donc conseillé aux utilisateurs de reconsulter de temps en temps la base de données afin de s'assurer que la situation du pensionné n'a pas fondamentalement changé.

II. La consultation des données du Cadastre des pensions

Pour consulter les données du Cadastre des pensions, vous devez vous placer dans l'écran « Composition de Ménage » et cliquer sur le « Nom » de la personne (1) qui va faire l'objet de vos recherches.

The screenshot shows the 'Composition de ménage' screen. On the left is a sidebar with various menu items under 'Dossier', 'Demande d'aide', 'Enquête Sociale', and 'Allocations chauffage'. The 'Allocations chauffage' section is currently selected. The main area displays two tables: 'Composition de ménage officielle' and 'Composition de ménage de fait'. The 'Composition de ménage de fait' table has a red arrow pointing to its 'Nom' column header.

Dans le menu « Membre du ménage » qui vient de s'afficher (1), vous cliquez sur le lien « Cadastre des pensions » (2).

The screenshot shows the 'Informations d'identification d'un membre du ménage' screen. On the left is a sidebar with various menu items under 'Dossier', 'Demande d'aide', 'Enquête Sociale', and 'Allocations chauffage'. The 'Membre du ménage' section is currently selected. The main area displays 'Identité' information for a member of the household, including Name, Sex, Civil Status, Birthplace, Nationality, and Registry. A red bracket labeled '1' groups the 'Membre du ménage' menu items. A red arrow labeled '2' points from the 'Cadastre des pensions' item in the menu to the corresponding link on the page.

La consultation du Cadastre des pensions peut se faire de 2 manières :

- par période de référence
- par mois de paiement

La consultation par **période de référence** permet de connaître, quel que soit le moment effectif du paiement, les données de pension relatives à la période que vous avez déterminée.

Par contre la consultation par **mois de paiement** permet de connaître, quelle que soit la période de référence, l'ensemble des montants déclarés pour cette mensualité.

The screenshot shows a web-based form for a pension survey. At the top, there are fields for 'NISS' (with placeholder '000000 000 00'), 'Nom:' (with placeholder 'JOHNSON'), 'Prénom(s)': (with placeholder 'John'), 'Numéro de dossier C.P.A.S.' (with placeholder '0000000000000000'), and 'Personne concernée' (dropdown menu showing 'NISS - NOM Prénom'). Below these are date fields: 'Début période de validité' (01/01/2010) and 'Fin période de validité' (28/02/2010). A dropdown menu for 'Type de consultation' is open, showing 'Période de référence' (selected), 'Période de référence' (disabled), and 'Mois de paiement'. A 'Rechercher' button is at the bottom right.

Après avoir complété les dates de début et de fin de validité de votre recherche et sélectionné le type de consultation que vous souhaitez, vous obtenez une première réponse reprenant :

- le(s) nom(s) de l'organisme débiteur,
- son numéro BCE (Banque Centrale des Entreprises),
- le numéro d'immatriculation Inami (numérotation interne au Cadastre),
- le nombre de droits connu pour cet organisme.

NISS: Numéro de dossier C.P.A.S.:	Nom: Prénom(s):										
Consultation cadastrale des pensions											
Personne concernée : NISS - NOM Prénom	Fin période de validité : 28 / 02 / 2010 (JJ/MM/AAAA)										
Début période de validité : 01 / 01 / 2010 (JJ/MM/AAAA)	Type de consultation : Période de référence										
Rechercher											
Résultat de la recherche Demande Il n'y a pas de demande Droit <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Organisme débiteur</th> <th>N° entreprise organisme</th> <th>N° immatriculation organisme</th> <th>Nombre de demande</th> <th>de</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>SERVICE PUBLIC FEDERAL FINANCES/ADM. D/L TRESOR. SPF</td> <td>308357159</td> <td>100002</td> <td>1</td> <td style="text-align: right;">Consulter</td> </tr> </tbody> </table>		Organisme débiteur	N° entreprise organisme	N° immatriculation organisme	Nombre de demande	de	SERVICE PUBLIC FEDERAL FINANCES/ADM. D/L TRESOR. SPF	308357159	100002	1	Consulter
Organisme débiteur	N° entreprise organisme	N° immatriculation organisme	Nombre de demande	de							
SERVICE PUBLIC FEDERAL FINANCES/ADM. D/L TRESOR. SPF	308357159	100002	1	Consulter							



En cliquant sur **Consulter** (1), vous obtenez des informations générales sur le ou les droits dont bénéficie le pensionné.

1	Numéro de suite attribué au droit du pensionné
2	Code avantage du droit (cf. info-bulle)
3	Pilier auquel le droit est rattaché
4	Caractère national ou non du droit
5	Numéro du dossier du droit
6	Périodicité du droit : mensuel, trimestriel, semestriel, annuel, capital, ...
7	Détails du droit et liste des paiements

N.I.S.S.: 00000000000000000000000000000000
 Numéro de dossier: 00000000000000000000000000000000
 C.P.A.S.:
Consultation cadastrale des pensions

Personne concernée : N.I.S.S. - NOM Prénom :
 Début période de validité : 01 / 01 / 2010 (JJ/MM/AAAA) Fin période de validité : 28 / 02 / 2010 (JJ/MM/AAAA)
 Type de consultation : Période de référence

Résultat de la recherche

Demande

Il n'y a pas de demande

Droit	Organisme débiteur	N° organisme	entreprise	N° organisme	immatriculation	Nombre demande	de
SERVICE PUBLIC FEDERAL FINANCES/ADM. D/L TRESOR. SPF	308357159	100002	1	Consulter			
Droit n°1 -- Code Avantage : 99 -- Pilier : First -- National -- N° de dossier : *****3743389038 --							
Périodicité : Mensuelle							

6 7

En cliquant sur la loupe munie d'une croix verte (7), de nouvelles rubriques s'affichent :

1	Lien permettant de consulter la signalétique du droit
2	Lien permettant de consulter les montants déclarés

Résultat de la recherche

Demande

Il n'y a pas de demande

Droit

Organisme débiteur	N° organisme	entreprise	N° organisme	immatriculation	Nombre demande	de	
SERVICE PUBLIC FEDERAL FINANCES/ADM. D/L TRESOR. SPF	308357159	100002	1	Consulter			
Droit n°1 -- Code Avantage : 99 -- Pilier : First -- National -- N° de dossier : *****3743389038 --							
Périodicité : Mensuelle							
Signalétique du droit 							
Montant brut total pour la période du 02/2010 au 02/2010 : 2.314,09							
Montant brut total pour la période du 01/2010 au 01/2010 : 2.314,09							

1 2

II. 1. Consulter la signalétique du droit

Si vous cliquez sur la « Signalétique du droit » (1), vous obtenez les nouvelles informations suivantes :

1	Nombre d'anomalies concernant le droit même (cf anomalies infra)
2	Date de prise de début du droit
3	Date à laquelle le droit a été supprimé
4	Lien vers des informations complémentaires au droit

Droit

Organisme débiteur	N° entreprise	N° immatriculation	Nombre de demande	
SERVICE PUBLIC FEDERAL FINANCES/ADM. D/L TRESOR. SPF	308357159	100002	1	Consulter

Droit n°1 -- Code Avantage : 99 -- Pilier : First -- N° de dossier : *****3743389038 --

Périodicité : Mensuelle

[Signalétique du droit](#)

Code Avantage	99	Pilier	First
Périodicité	Mensuelle	Origine du droit	1
N° de dossier	*****3743389038	Date de prise en cours	01/07/1993
Date de début du droit actuel	01/07/1993	Date de suppression du droit	
Anomalie(s)	0		

Informations Complémentaires

Montant brut total pour la période du 02/2010 au 02/2010 : 2.314,09

Montant brut total pour la période du 01/2010 au 01/2010 : 2.314,09

- 1 points to the 'Anomalie(s)' field (0).
- 2 points to the 'Date de suppression du droit' field (empty).
- 3 points to the 'Date de suppression du droit' field (empty).
- 4 points to the 'Informations Complémentaires' link.

Vous pouvez en outre obtenir des informations complémentaires sur le droit consulté (4). La signification de chaque rubrique est explicitée par une infobulle.

Droit n°1 -- Code Avantage : 99 -- Pilier : First -- National -- N° de dossier : *****3743389038 --

Périodicité : Mensuelle

Signalétique du droit

Code Avantage	99	Pilier	First
Périodicité	Mensuelle	Origine du droit	1
N° de dossier	*****3743389038	Date de prise en cours	01/07/1993
Date de début du droit actuel	01/07/1993	Date de suppression du droit	01/07/1993
Anomalie(s)	0		

Informations Complémentaires

Situation administrative ou juridique du bénéficiaire	3	Code isolé/ménage	0
Type pension ou avantage complémentaire	1	Type de l'employeur contractant	0
Code charge de famille	2	Caractère de l'avantage	11

II. 2. Consulter les paiements déclarés

Si vous cliquez sur le « Montant brut total pour la période du (...) au (...)» (2), vous obtenez les nouvelles informations suivantes :

1	Début et fin de la période de paiement
2	Montant brut de la pension
3	Nombre de paiements intervenus (pour obtenir un détail , double-cliquez sur le chiffre en bleu)
4	Montant précomptable de la pension
5	Nombre d'anomalies qui concernent ce paiement
6	Informations complémentaires quant à ce paiement

Droit n°1 -- Code Avantage : 99 -- Pilier : First -- National -- N° de dossier : *****3743389038 --

Périodicité : Mensuelle

Signalétique du droit

Code Avantage	99	Pilier	First
Périodicité	Mensuelle	Origine du droit	1
N° de dossier	*****3743389038	Date de prise en cours	01/07/1993
Date de début du droit actuel	01/07/1993	Date de suppression du droit	
Anomalie(s)	0		

Informations Complémentaires

Situation administrative ou juridique du bénéficiaire	3	Code isolé/ménage	0
Type pension ou avantage complémentaire	1	Type de l'employeur contractant	0
Code charge de famille	2	Caractère de l'avantage	11

Montant brut total pour la période du 02/2010 au 02/2010 : 2.314,09

Mois de début de la période de référence	02/2010	Mois de fin de la période de référence	02/2010
Montant brut	2314,09	Montant précomptable	2174,09
Nombre(s) de paiements	1	Anomalie(s)	0

Informations Complémentaires

1 2 3 4 5 6

Vous pouvez, en outre, obtenir des informations complémentaires sur le paiement consulté (6).

La signification de chaque rubrique est explicitée par une infobulle.

Montant brut total pour la période du 02/2010 au 02/2010 : 2.314,09	
Mois de début de la période de référence	02/2010
Montant brut	2314,09
Nombre(s) de paiements	1
Mois de fin de la période de référence	02/2010
Montant précomptable	2174,09
Anomalie(s)	0

<i>Informations Complémentaires</i>	
Type d'index	2
Code conjoint à charge	2
Nombre d'autre personnes à charge	0
Code retenu AMI	2
Montant de la retenue de solidarité	46,28
Index	1.0612
Nombres d'enfants à charge	0
Nombre de règles particulières	0
Montant de la retenue AMI	82,15
Pourcentage de retenue de solidarité	2

III. Les anomalies

Une fois par trimestre, le Cadastre des pensions lance un programme appelé « Programme de surveillance » qui a pour but de déceler toutes les données de droits ou de paiements susceptibles d'être problématiques.

Ces droits et ces paiements sont considérés comme étant en « anomalies ».

Afin de ne pas vous induire en erreur, ces anomalies vous sont communiquées au moment de la consultation.

Nous conseillons aux utilisateurs qui sont confrontés à une anomalie lors de la consultation du Cadastre de prendre contact avec l'organisme débiteur afin de connaître la situation exacte du pensionné.

III. 1. Anomalie touchant un droit :

Une anomalie affectant un droit est visible dans la signalétique du droit.

Consultation cadastrale des pensions

Personne concernée : NISS – NOM Prénom(s) □
Début période de validité : 01 / 05 / 2009 (JJ/MM/AAAA) Fin période de validité : 31 / 07 / 2009 (JJ/MM/AAAA)
Type de consultation : Période de référence □

Rechercher

Résultat de la recherche

Demande
Il n'y a pas de demande

Droit

Organisme débiteur	N° entreprise organisme	N° immatriculation organisme	Nombre de demande	Consulter
OFFICE NATIONAL DES PENSIONS	206738078	100001	1	Consulter

Droit n°1 -- Code Avantage : 11 -- Pilier : First -- National -- N° de dossier : 0000000000000000 -- Périodicité : Mensuelle

Signalétique du droit

Code Avantage	11	Pilier	First
Périodicité	Mensuelle	Origine du droit	1
N° de dossier	0000000000000000	Date de prise en cours	01/08/2004
Date de début du droit actuel	01/08/2004	Date de suppression du droit	
Anomalie(s)	1		

Informations Complémentaires

Montant brut total pour la période du 06/2009 au 06/2009 : 1.065,76

Montant brut total pour la période du 05/2009 au 05/2009 : 1.050,01

Montant brut total pour la période du 05/2009 au 05/2009 : 568,8 Pécule de vacances

En cliquant sur le « 1 », une nouvelle fenêtre s'ouvre et donne la raison de l'anomalie, soit :

Code	Description
RS003	Droit périodique ouvert sans paiement récent. La date de fin de la période de référence du dernier paiement déclaré est le 2009-06-00

III. 2. Anomalie touchant un paiement :

Lorsque l'anomalie touche exclusivement un paiement, elle n'est pas signalée au niveau du droit mais mentionnée, comme le montre l'exemple ci-dessous, au niveau du paiement.

NISS: [] Nom: []
Numéro de dossier [] Prénom(s): []
C.P.A.S.: []

Consultation cadastrale des pensions

Personne concernée : NISS - NOM Prénom []
Début période de validité : 01 / 04 / 2010 (JJ/MM/AAAA) Fin période de validité : 30 / 04 / 2010 (JJ/MM/AAAA)
Type de consultation : Période de référence []

Réseau de la recherche

Demande
Il n'y a pas de demande

Droit

Organisme débiteur	N° entreprise organisme	N° immatriculation organisme	Nombre de demande	de
SERVICE PUBLIC FEDERAL FINANCES/ADM. D/L TRESOR. SPF	308357159	100002	1	Consulter

Droit n°1 -- Code Avantage : 99 -- Pilier : First -- National -- N° de dossier : *****3743389038 --
Périodicité : Mensuelle []

Signalétique du droit []

Signalétique du paiement []
Jusque la période de validité incluse, il n'y a pas de paiement enregistré pour ce droit

Dans le cas présent, le droit a été ouvert mais aucun paiement n'a été déclaré. Ce n'est pas pour autant que le paiement n'est pas effectif.

IV. Liste des anomalies

D'une manière générale, les codes erreur commençant par « 0 » concernent des droits ou des paiements relatifs à des personnes vivantes ; alors que ceux commençant par « 1 » se rapportent à des personnes décédées.

N°	Codes	Significations
1	001/101	Droits périodiques ouverts sans paiement.
2	002/102	Droits périodiques clôturés sans paiement.
3	003/103	Droits périodiques ouverts sans paiement récent.
4	004/104	Droits clôturés avec paiements après la date de clôture (004) ET droits clôturés avec paiements après la date de clôture mais avant la date de décès (104).
5	005/105	Droits avec paiements avant la date d'ouverture du droit.
6	006/106	Droits annulés avec paiement non annulé par un D4.
7	007/107	Droits K avec plus de 5 paiements.
8	008/108	Droits périodiques avec paiement trop grand.
9	009/109	Droits avec brut = 0 et autres montants ≠ 0.
10	010/110	Droits périodiques avec paiements manquants.
11	111	Droits ouverts avec paiements après la date de décès.
12	112	Droits clôturés avec paiements après la date de décès mais avant la date de clôture.
13	113	Droits clôturés avec paiements après la date de clôture et après la date de décès.
14	014/114	Droits K, E ou X ouverts sans paiement. (Contrôle identique aux codes 001/101, mais pour des droits qui ont une périodicité K, E ou X.)
15	015/115	Droits K, E, X clôturés sans paiement. (Contrôle identique aux codes 002/102, mais pour des droits qui ont une périodicité K, E ou X.)